

Billet de Monseigneur Gilles Lussier*Raviver notre conscience historique*

La Commission Bouchard-Taylor poursuit sa tournée de consultations sur le dossier des accommodements raisonnables. Deux questions retiennent particulièrement l'attention : la place de la religion dans l'espace public et l'immigration. Je n'ai pas eu l'occasion d'écouter les interventions à l'occasion des forums de citoyens sauf celles présentées à l'audience de St-Jérôme. Je me suis "laissé prendre", comme on dit couramment, à suivre toute l'émission. Je voulais consacrer ce temps à rédiger précisément ce billet; ce qui fut fait mais plus tardivement. Ce sur quoi je voulais attirer l'attention en abordant ce sujet d'actualité a été très bien illustré par le seul jeune adulte qui a pris la parole. Il a insisté sur le fait qu'il "nous" appartenait d'abord et avant tout d'assumer nos responsabilités au sujet de notre identité tant au plan culturel que religieux. La référence au "nous" n'avait aucune connotation politique ou restrictive. Il se référait à l'ensemble de la population qui, comme disait un autre intervenant, s'est longtemps définie comme canadienne-française et catholique et qui, depuis quelques décennies, se décrit comme québécoise et laïque. Et le passage se fait difficilement; il crée inconfort et insécurité chez un grand nombre.

Attentive à l'évolution de notre société, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec vient de publier une réflexion sur "le dialogue interreligieux dans un Québec pluraliste". Comme le titre y fait référence, tout un chapitre est consacré au dialogue, un chemin incontournable pour un vivre ensemble dans l'harmonie. On y traite, entre autres, des dispositions spirituelles au dialogue. Et parmi les critères énumérés, on peut facilement en retracer quelques-uns qui nous aident à reconnaître les causes du malaise actuel. Pour engager et poursuivre un dialogue avec les autres religions, il y a nécessité d'être bien enraciné dans sa propre tradition, d'avoir atteint une certaine maturité dans sa propre foi, d'être conscient que la grâce du Christ agit dans la vie de tout être humain; il faut que notre identité soit dynamique i.e. ouverte à de nouvelles expériences et prête à répondre de façon créative à une nouvelle situation historique; il faut le respect de l'autre et de sa différence, avoir un esprit libéré de préjugés, savoir discerner la voie secrète de l'Esprit à travers les gestes et les paroles des femmes et des hommes, connaître la joie et la force d'être chrétien-ne aujourd'hui et, enfin, être convaincu de la nécessité d'être animé par une humble recherche de la vérité (p. 67).

Les commentaires sont divergents au sujet de l'utilité de la Commission. Pour ma part, elle n'aura été que l'occasion de nous poser la question sur ce que nous sommes et voulons être, i.e. sur notre identité et les valeurs qui la caractérisent, que ses travaux en valaient largement la peine. Nous avons un urgent besoin de remédier à l'absence de conscience historique, de relire notre histoire et de nous réconcilier avec l'héritage reçu. Dans le Mémoire qu'il adressait à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), en décembre dernier, sur la "Place de la religion dans l'espace public québécois", Monsieur Guy Durand, théologien

et juriste, spécialiste en éthique, écrit que "ni le pluralisme, ni la laïcité ne devrait nous imposer de renier cet héritage (chrétien) ou de lui tourner le dos... Évoquer le faible pourcentage de catholiques pratiquants n'est guère approprié ici. Ce qui compte, c'est de savoir à quoi les gens se rattachent, à quoi ils relient leur identité, quel est leur axe d'intégration, leur imaginaire, quel héritage ils veulent transmettre à leurs enfants". Voilà un dossier à suivre.

† Gilles Lussier
Évêque de Joliette